SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 05 juin 2026

Date de convocation le : 29 mai 2026
Convocation affichée le : 29 mai 2026
Liste des délibérations affichée le : 08 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Miniac-Sous-Bécherel, s'est réuni, après convocation légale, au lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Marc ROUDAUT, premier adjoint au maire de Miniac-Sous-Bécherel.

Etaient présents :
M. Jean-Marc ROUDAUT, Mme Angélique MÉLIGNER, M. Kevin POIRIER, M. Ludovic EVEN, Mme Marie-Haude SAUDRAIS, Mme Amandine MANDARON, M. Ludovic CHASSAN, Mme Carolane PANNIER—PERRET, M. Maxime VILBOUX, M. Kevin ANDRÉ, Mme Carine GEFFROY.
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres :	
En exercice	**15**
Présents	**11**
Pouvoirs	00
Votants	**11**

Etaient absents excusés : M. Jean-Christophe GAIGNERIE, Mme Emeline BELTRAM, M. Gaëtan COUVRIE, Mme Solène BÔCHER.

Secrétaire de séance : M. Kevin ANDRÉ a été désigné Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal.

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2026 à l'unanimité

Election des délégués en vue des élections sénatoriales

Délibération	**N°**	**2026**	**033**

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le premier adjoint indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M/Mmes Marie-Haude SAUDRAIS, Carine GEFFROY, Kévin POIRIER, Carolane PANNIER--PERRET.

La présidence du bureau est assurée par le premier adjoint.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le Président indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

b) Élection des délégués

1. 1er tour

- ***Les candidatures enregistrées***

Angélique MÉLIGNER, Amandine MANDARON, Kevin ANDRÉ

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 06

- ***Résultats Élection des délégués***

Ont obtenu :

- Amandine MANDARON : 11 voix
- Angélique MÉLIGNER : 11 voix
- Kevin ANDRÉ : 11 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales

b) Élection des délégués suppléants

1. 1er tour

- ***Les candidatures enregistrées***

Marie-Haude SAUDRAIS, Ludovic CHASSAN, Maxime VILBOUX

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 06

- ***Résultats Élection des délégués***

Ont obtenu :

- Marie-Haude SAUDRAIS : 11 voix
- Ludovic CHASSAN : 11 voix
- Maxime VILBOUX : 11 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Séance levée à 19h20

Le premier adjoint,
Jean-Marc ROUDAUT

Le secrétaire de séance,
Kevin ANDRÉ